

On me permettra de signaler le rôle important que le Canada a joué dans le domaine international, à l'Assemblée des Nations Unies. C'est avec une légitime satisfaction que nous avons appris l'élection du Canada au Conseil de sécurité. Notre délégation, sous la direction du très honorable secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) et du très honorable ministre de la Justice (M. Ilesley), a accompli de l'excellent travail nonobstant des difficultés et de l'obstruction.

Le Canada préconise la poursuite des relations internationales au sein de l'Organisation des Nations Unies, qui demeure pour nous la pierre angulaire de notre politique internationale.

Nous souhaitons la conclusion prochaine de traités de paix qui permettraient peut-être le retour à des conditions normales en Europe. Le gouvernement canadien s'est déclaré heureux de l'initiative qu'ont prise les Etats-Unis de convoquer bientôt une conférence en vue de conclure un traité de paix avec le Japon.

Ici même, dans cette enceinte, je suis heureux de mentionner la nomination et l'élection du nouveau ministre des Pêcheries (M. Gregg). Il n'est pas nouveau venu parmi nous; je suis sûr qu'il remplira ses nouvelles fonctions avec grand succès.

Je mentionne également l'élection du nouveau député d'Halifax (M. Dickey), qui appuiera le proposeur de l'Adresse. Je le félicite de son succès et je sais qu'il sera à la hauteur de la réputation qui a précédé son élection à la Chambre.

Je félicite aussi les membres de la Chambre qui, depuis la dernière session, ont été choisis comme adjoints parlementaires; avec les qualités que nous leur connaissons à tous, nous avons la certitude qu'ils s'acquitteront de leurs fonctions à la satisfaction générale.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, il me reste maintenant à traiter de diverses mesures mentionnées dans le discours du trône et que nous aurons à étudier au cours de la session qui commence.

Il me serait difficile même d'effleurer tout le programme législatif que nous propose le Gouvernement. Je me contenterai de commenter les deux principales mesures qui avaient déjà été annoncées au peuple canadien il y a quelques semaines: soit, les nouveaux traités de commerce et les ententes tarifaires, puis les mesures restrictives concernant nos importations venant des Etats-Unis.

Le soir du 17 novembre dernier, la radio nous transmettait un discours du très honorable premier ministre, qui nous parlait de Londres. Il nous annonçait les accords géné-

[M. Dion.]

raux sur les tarifs douaniers et le commerce, conclus à Genève et connus généralement désormais sous le nom des "Accords de Genève".

Ces accords constituent un des événements les plus importants dans notre monde économique moderne. Les 23 pays signataires des accords reconnaissent dans le préambule:

...que leurs rapports, dans le domaine commercial et économique, doivent être orientés vers le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours plus croissant du revenu réel et de la demande effective, la pleine utilisation des ressources mondiales et l'accroissement de la production et des échanges de produits.

Et le préambule continue en déclarant que les pays signataires sont:

...désireux de contribuer à la réalisation de ces objets par la conclusion d'accords visant, sur une base de réciprocité et d'avantages mutuels, à la réduction substantielle des tarifs douaniers et des autres entraves aux échanges, et à l'élimination des discriminations en matière de commerce international.

La politique énoncée dans ce préambule est une de libre-échange. On veut éviter désormais, autant que possible, les mesures de boycottage et le protectionnisme exagéré qui ont pris, dans le passé, entre certains pays, l'aspect d'une guerre économique, et qui peuvent finir par conduire à la guerre tout court.

Le Canada, avec ses ressources naturelles immenses, son potentiel agricole et industriel illimité, ne dispose encore de d'une population relativement peu élevée; c'est donc dire que notre pays est exportateur par nature et par nécessité. Au fait, c'est presque 40 p. 100 de notre production que nous devons exporter chaque année, si nous voulons conserver à notre économie l'équilibre et l'activité nécessaires à sa survie et à son progrès. Les accords de Genève nous intéressent donc au plus haut point.

Grâce à cette entente, plusieurs produits nécessaires au maintien de notre standard de vie pourront entrer chez nous plus librement, en plus grande quantité, ou bénéficieront d'une réduction de tarif. On compte 600 item du tarif ordinaire et 150 item du tarif préférentiel sur lesquels le tarif est diminué, et 94 item du tarif préférentiel sur lesquels le tarif est complètement aboli.

En retour, notre pays obtient des concessions tarifaires des 22 autres pays signataires, tout particulièrement des Etats-Unis. Les ententes nous aideront donc à grossir le volume de nos ventes et à diversifier notre marché extérieur. Cela devrait grandement nous aider à résoudre le problème de nos difficultés